



## RECTIFIANT

## 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	NORME	LT - ppm	LT - mg/m3	ST - ppm	ST - mg/m3
HYDROXYDE DE SODIUM	VLEP		2 mg/m3		

## ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



## MESURES D'INGÉNIEURIE

Pas d'instructions particulières de ventilation.

## PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection.

## PROTECTION DES YEUX

Utiliser une protection des yeux.

## AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau.

## MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Clair Liquide		
COULEUR	Clair (ou pâle) Paillé		
ODEUR	Légère (ou faible).		
SOLUBILITÉ	Soluble dans l'eau.		
POINT D'ÉBULLITION (°C)	97-99 760 mm Hg	DENSITÉ RELATIVE	1.045-1.055 @ 20 °c
TENSION DE VAPEUR (air=1)	<1	TAUX D'ÉVAPORATION	<1 BuAc=1
VOLATILE PAR VOLUME (%)	93	VALEUR PH, SOLUTION CONCENTRÉE	9.5-10.5
POINT D'ÉCLAIR (°C)	>93 CF (Creuset fermé).		

## 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

## STABILITÉ

Stable aux températures normales.

## CONDITIONS À ÉVITER

Éviter le contact avec les acides.

## PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Pas de décomposition spécifique en produits dangereux notée.

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

## INHALATION

Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire.

## INGESTION

Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Sensation de brûlure dans la bouche. Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements.

## CONTACT AVEC LA PEAU

Irritant pour la peau.

## CONTACT AVEC LES YEUX

Irritant pour les yeux. Irritation, brûlure, larmoiement, vision floue après éclaboussure du liquide.

## 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**RECTIFIANT**

## ÉCOTOXICITÉ

Inconnue.

**13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

## MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux.

**14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Aucun panneau d'avertissement de transport requis.

## CLASSIFICATION ADR

Non classifié pour le transport.

POLLUANT MARIN

Non.

**15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

## PHRASES DE RISQUE

NC

Non classé.

## CONSEILS DE PRUDENCE

S37

Porter des gants appropriés.

P13

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

## DIRECTIVES EUROPÉENNES

Système d'information spécifique relatif aux préparations dangereuses 2001/58/CE. Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE.

**16 AUTRES INFORMATIONS**

## DATE DE RÉVISION

May 2007

## PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R35

Provoque de graves brûlures.

R36/38

Irritant pour les yeux et la peau.

## AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.